
Diplôme ENS Paris-Saclay

Année Spécifique de Parcours Engagement Normalien (ASPEN)

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'École est sensible aux activités d'engagement des normaliennes et des normaliens en relation avec les compétences du Diplôme de l'ENS Paris-Saclay : *l'engagement humanitaire et la solidarité ; l'engagement à transmettre les connaissances scientifiques au travers d'actions de vulgarisation ou encore l'engagement envers le développement durable*. Ce type d'actions peut permettre d'acquérir des compétences s'insérant dans le format classique de la pédagogie normalienne avec un regard différent et participe de la construction de la personnalité scientifique et citoyenne des normaliennes et normaliens.

Dans ce contexte, l'École met en place **à partir de septembre 2023** une année de formation, ***l'Année Spécifique de Parcours Engagement Normalien (ASPEN)***, valorisant ce type d'initiatives au sein du Diplôme.

DESCRIPTION DE L'ANNÉE

Positionnement de l'année au sein du Diplôme

L'Année Spécifique Engagement Normalien, l'ASPEN, s'effectue en 3^{ème} année du Diplôme.



Objectif de l'année et compétences visées

L'année s'appuie sur la **construction, par le normalien ou la normalienne, d'un projet d'engagement** et sa réalisation au sein d'une institution d'accueil lors de l'année ASPEN. Des enseignements complémentaires (50h minimum), permettent de donner les outils utiles à la mise en œuvre du projet (méthodologiques, scientifiques, pédagogiques, etc).

Plusieurs formes possibles de ce projet d'engagement : projet d'initiatives solidaires ou humanitaires, projet de médiation et transmission des savoirs ou projet d'initiatives participatives en développement durable et responsabilités sociétales.

Le normalien ou la normalienne suivant cette année valide les compétences de **pluridisciplinarité** et **enseignement** au sein du Diplôme et selon la nature du projet l'un des parcours **recherche et enseignement supérieur** ou **interface**.

Cette année permet également de développer des compétences plus larges, utiles au futur métier d'enseignant, enseignant-chercheur ou chercheur : prise de risques par une approche exploratoire, adaptabilité, autonomie et flexibilité, esprit d'ouverture, capacité de construire et co-construire, attention aux entreprises collectives qui font la cité.

Effectif visé : maximum 5 normaliennes ou normaliens par an , dont le projet a été validé par la direction du Département d'Enseignement et de Recherche (DER), le référent « *Engagement normalien* » de l'École et la vice-présidence Formation.

Le projet d'engagement à préparer

Le projet construit par le normalien ou la normalienne l'année N-1 doit détailler ses attendus, les activités à mener et mettre en avant les compétences mobilisées et acquises, en relation avec les compétences du Diplôme dont la compétence **enseignement**, en explicitant l'activité associée : *diffusion des savoirs, tutorat ou autre*.

Le projet doit s'appuyer sur une institution d'accueil dans laquelle ou avec laquelle le projet sera réalisé durant 9 mois (ONG nationale ou internationale, association humanitaire, de solidarité ou d'engagement, institution nationale ou internationale d'enseignement ou de médiation ou toute autre institution abritant des activités liées à l'engagement).

Le normalien ou la normalienne est suivie par un référent de sa structure d'accueil et par le référent « *Engagement normalien* » de l'École pendant la réalisation du projet.

Calendrier de l'année et modalités d'évaluation

Année universitaire	LE CALENDRIER DE L'ANNÉE SPÉCIFIQUE ENGAGEMENT NORMALIEN	
N-1	1. Construction du projet → septembre à mars	construction du projet en interaction avec le DER, le référent « Engagement Normalien », et la structure d'accueil
	2. Validation du projet → avril à mai	validation par le DER, le référent engagement et la vice-présidence Formation.
N	3. Préparation du projet → septembre	préparation avec le référent, le tuteur ; suivi des activités d'enseignement éventuelles ; finalisation des documents de mobilité. Évaluation de cette préparation par un document et une soutenance présentant le projet.
	4. Réalisation du projet → octobre à juin	projet réalisé dans la structure d'accueil ; à mi-parcours envoi d'un rapport intermédiaire et des productions spécifiques le cas échéant.
N+1	5. Évaluation du travail → septembre	évaluation finale avec validation de 60 ECTS (rapport final, soutenance, finalisation des productions spécifiques[*], évaluation par l'institution d'accueil).

** en fonction de la nature du projet, au moins une production spécifique est demandée, dont une permettant de valider la compétence **enseignement** (posters/article/vidéos de vulgarisation ; création d'une activité d'enseignement ; création d'un atelier de médiation ; article/poster de recherche ; etc).*

CONTACT POUR PLUS D'INFORMATIONS

Référent « *Engagement normalien* » Caroline DE SA - caroline.de-sa@ens-paris-saclay.fr